



DÉCISION DU MAIRE N°2025-57
PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020-05/10
DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS
D'ATTRIBUTION
DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Service des Affaires Culturelles et Associatives

Objet : Tarifs des spectacles de la saison culturelle 2025-2026

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 ;

Vu le Code de la commande Publique ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs des spectacles de la saison culturelle 2025-2026 ;

Décide

De fixer les tarifs de la saison culturelle 2025-2026 comme suit :

Nom du spectacle ou de l'événement	Tarif
Concert de musique de chambre – Samedi 20 septembre 2025	Gratuit
Dhoad Gypsies of Rajasthan – Samedi 27 septembre 2025	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Saint-Nom n'Blues, Ladyva – Samedi 4 octobre 2025	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Terriblement Molière – Samedi 11 octobre 2025	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
S'cool - Mercredi 22 octobre 2025	6€
Expositions peinture/sculpture tout au long de la saison	Gratuit
Conférences tout au long de la saison	Gratuit
Concert symphonique – 22 novembre 2025	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Cabaret Mythique – 29 novembre 2025	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Concert Gaspard Dehaene – 6 décembre 2025	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Joyeux Noël Monsieur Ours – Mercredi 17 décembre 2025	6€
Voyage à Napoli – Samedi 10 janvier 2026	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Apocalypses républicaine – Samedi 24 janvier 2026	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Grand ballet de Kiev – Vendredi 30 janvier 2026	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Les petites femmes de Maupassant – Samedi 7 février 2026	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20250919-2025-57-AR
Date de l'émission de l'accusé de réception : 26/09/2025

Zourou, au-delà des mots – Samedi 14 février 2026	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Je grandirai demain – Mercredi 25 février 2026	6€
Algorithme – Samedi 21 mars 2026	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Saint-Nom Jazz, Cat & The Mint – Samedi 28 mars 2026	15€ plein tarif et 12€ tarif réduit
Les mots magiques - Mercredi 22 avril 2026	6€
Saint-Nom Opéra – Samedi 27 juin 2026	30€

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 19 septembre 2025

Le Maire
1^{er} Vice-président de la communauté de
communes Gally Mauldre

Gilles STUDNIA



Mis en ligne le 19/09/2025

Document rendu exécutoire le 19/09/2025

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services
Pascal PARISSIER

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20250919-2025-57-AR
Date de réception préfecture : 19/09/2025